

Avis public

Régie de l'énergie

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES *CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF* D'ÉNERGIR, S.E.C., À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2024 (DOSSIER R-4257-2024)

La Régie de l'énergie (la **Régie**) tiendra une audience publique pour étudier la demande d'Énergir, s.e.c. (**Énergir**) relative à l'approbation de son plan d'approvisionnement et l'établissement de ses tarifs à compter du 1^{er} octobre 2024 (la **Demande**).

Le 28 mars 2024, au soutien de la Demande, Énergir a déposé les pièces portant sur les approvisionnements gaziers 2025-2028 et le plan global en efficacité énergétique (PGEÉ). Elle complétera le dépôt des autres pièces du dossier permettant d'établir les *Conditions de service et Tarif* au 1^{er} octobre 2024, au cours de la première moitié du mois de mai 2024 au plus tard.

LES DEMANDES D'INTERVENTION ET LES SUJETS D'INTERVENTION

Toute personne intéressée à participer à l'examen de la Demande doit faire parvenir à la Régie une demande d'intervention accompagnée du formulaire *Demande d'intervention - Liste des sujets* et d'un budget de participation **au plus tard le 26 avril 2024 à 12 h**. Cette demande doit être faite conformément au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**), aux instructions de la Régie contenues dans sa décision procédurale D-2024-031 et au *Guide de paiement des frais des intervenants 2020* (le **Guide**).

La Demande et les documents y afférents, le Règlement, le Guide de même que la décision D-2024-031 sont disponibles sur le site internet de la Régie au <https://www.regie-energie.qc.ca>.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest, 5^e étage, bureau 5.100

Case postale 43, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-2452

Sans frais : 1 888-873-2452

Télécopie : 514 873-2070

Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec

